

## SALON DES BEAUX-ARTS DE SANNOIS du 26 avril au 4 mai 2025

Organisé par l'Association des Beaux - Arts de Sannois  
au Centre CYRANO, place du Général Leclerc 95110 SANNOIS

**Invités d'Honneur : Hervé LOILIER peintre et Philippe COMBE sculpteur**  
**Invitée Francilienne : Adèle BESSY – Regard sur ... Suzie MOLINA**

### 1 - PEINTURES :

Huile, acrylique, technique mixte, sur toile, sous baguettes ou cache-clous uniquement  
4 œuvres format 5F maxi ou 3 œuvres format 15F maxi.

### 2 - ŒUVRES SUR PAPIER :

Dessin, encre, aquarelle, gouache, lavis, pastel, gravure, photographie, digital, encadrement sobre et discret  
4 œuvres 40x30 cm maxi ou 3 œuvres 50x70 cm maxi.

**Prévoir un système d'accrochage solide** (piton d'accrochage à scotcher à plat au dos avec son trou préparé).  
**Les sous-verres munis de pinces ou crochets amovibles seront d'office refusés pour des raisons de sécurité.**

### 3 - SCULPTURES :

Bronze, marbre, pierre, bois, plâtre, résine...  
4 œuvres de 50 cm maxi ou 3 œuvres de 1m maxi

**Les œuvres seront impérativement accompagnées de leurs socles, noirs ou blancs.**  
**L'artiste doit garantir une bonne stabilité de ses socles, les œuvres devront y être fixées en toute sécurité.**

### 4 - METIERS D'ART :

Vitrail, céramique, mosaïque, tapisserie, objets design...  
4 œuvres de 50 cm maxi ou 3 œuvres de 1m maxi

**Pour chaque œuvre présentée prévoir impérativement au dos des tableaux et, près des sculptures et métiers d'art, une étiquette précisant lisiblement : titre de l'œuvre, nom, adresse de l'artiste.**

### 5 - SELECTION :

**Les copies ne sont pas admises** et les œuvres exposées sont toutes à vendre.

➤ **Peintures/Œuvres sur papier**

Les œuvres sont obligatoirement présentées au jury le jour du dépôt (Samedi 5 Avril).  
Les œuvres non présentées lors du dépôt seront refusées.

➤ **Sculptures/Métiers d'art**

La sélection se fera sur photos, qui devront être de bonne qualité.  
Une photo de chaque œuvre exigée pour le jury, **est à envoyer avec la notice avant le 21 MARS.**

*Le comité d'organisation se réserve le droit d'exposer des œuvres plus grandes à titre exceptionnel.*

## 6 - COTISATION ET DROITS D'ACCROCHAGE :

- La cotisation est de 35 euros par artiste, incluant la reproduction d'une œuvre dans le catalogue et un catalogue offert à chaque exposant. Si une œuvre n'est pas sélectionnée, son droit d'accrochage est remboursé.
- **Les Sociétaires** ont le privilège d'exposer une œuvre supplémentaire, sans augmentation des droits d'accrochage :
  - . 15F ou 50 x 70 maxi pour les peintures et œuvres sur papier,
  - . 1m maxi pour les sculptures.

## 7 - VENTES :

En cas de vente, l'artiste s'engage à faire un don de 15% à l'association afin d'assurer son fonctionnement. Toute œuvre vendue ne pourra être retirée avant la fin du salon.

## 8 - PALMARÈS :

De nombreux prix seront attribués le jour du vernissage.

## 9 - ASSURANCE :

L'Association, n'étant que détentrice et non dépositaire des œuvres reçues, décline toute responsabilité en cas de vol, incendie, perte ou détérioration des œuvres pendant le séjour dans les locaux du Centre Cyrano, pour autant sous alarme en dehors des heures d'ouverture.

**Les exposants sont invités à assurer personnellement les œuvres contre tous risques auprès de l'assureur de leur choix.**

*L'Association assure la promotion du salon, affiches, flyers, presse, internet, etc. En contrepartie, chaque artiste s'engage à ne pas demander de droit de reproduction pour les œuvres exposées ou diffusées pour la promotion.*

*Notre Association applique le nouveau règlement européen sur le traitement et l'utilisation des données personnelles (RGPD du 25 mai 2018).*

## CALENDRIER

### INSCRIPTION

**Avant le 21 MARS 2025 impérativement.**

Retourner la **NOTICE** d'inscription par courrier avec le règlement par chèque libellé au nom de l'**A.B.A.S.** à :

**Anne-Marie DELAGE 8, Boulevard de la République 95210-SAINT-GRATIEN**

**La photo pour le catalogue (toutes techniques)**

. cliché numérique format JPEG 300 dpi, titré au nom de l'artiste est à envoyer par mail (voir CONTACTS ci-dessous),

. ou à défaut 1 photo couleur papier 10 x 15 cm de bonne qualité, à joindre à la notice d'inscription par courrier.

### DÉPÔT / JURY

**Au Centre CYRANO, Place du Général Leclerc à SANNOIS**

➤ **Peintures / Œuvres sur papier :**

**Samedi 5 Avril** de 13h00 à 17h (3<sup>ème</sup> étage)

➤ **Sculptures et métiers d'art :**

**Vendredi 25 Avril** à 9h30 (1<sup>er</sup> étage)

### VERNISSAGE

**Samedi 26 Avril** à 11h

### RETRAIT

**Dimanche 4 Mai** à 18h.



## CONTACTS

Présidente **Marie-Jo DELAFRESNAYE**

tél. : **06 82 34 39 10**

Secrétariat **Caroline BADAIRE**

tél. : **06 62 40 12 30**

Adresse mail :

**salonautomneabas@gmail.com**

Internet, blog de l'ABAS

**www.salonabas.com**

*Il est de la responsabilité des artistes d'être en règle avec l'administration*